

## **Allocution d'Isabelle Meykuchel représentant le protestantisme en réaction à la conférence de M. Alain Touraine**

### **« L'hôpital face aux religions » à la Faculté de Médecine – Paris Descartes, le 27 novembre 2012**

#### **1<sup>ère</sup> remarque : Les protestants français sont particulièrement attachés à la laïcité**

Leur histoire en France, où ils ont été victimes d'intolérance politique et religieuse, les ont conduits à participer activement à la construction de la laïcité, entre autre lors de l'adoption de la loi de séparation des Eglises et de l'Etat en 1905.

Par ailleurs, le protestantisme est une confession chrétienne que l'on peut qualifier de laïque. Il n'existe pas de distinction d'essence entre les pasteurs et les laïcs. Les pasteurs sont des laïcs formés et reconnus.

Enfin, le protestantisme français a toujours été minoritaire.

Ainsi les protestants sont particulièrement sensibles

- à l'égalité entre les différentes religions
- à la liberté de conscience et à la liberté d'exercice des cultes
- à l'autonomie du politique et à la neutralité de l'Etat à l'égard des religions.

Le protestantisme français défend l'idée d'une société ouverte et tolérante où les religions ont leur place de partenaires dans le respect des lois et la complémentarité des rôles.

#### **2<sup>ème</sup> remarque : Témoin de la soif spirituelle et religieuse**

Mon expérience d'aumônier hospitalier en France, comme celle d'autres aumôniers, m'a mise en situation d'être témoin de la soif spirituelle et religieuse des femmes et des hommes qui traversent l'épreuve de la maladie, de l'accident ou du handicap.

Cette traversée fait souvent surgir des questions qui dans la vie quotidienne ne se posent pas avec la même acuité : pourquoi moi, pourquoi maintenant ? Qu'est-ce que j'ai fait pour que cela m'arrive ? Quel sens cela peut-il avoir pour moi, pour mes proches ? Comment continuer à vivre avec « ça » ? Comment insérer dans mon histoire l'irruption de la maladie ? Qu'est-ce qu'il y a après la mort ?

Mon expérience d'aumônier hospitalier m'a également permis d'être témoin de l'intérêt de certains soignants et agents hospitaliers pour la considération de la dimension spirituelle et religieuse dans la perspective d'un soin qui honore la personne dans sa globalité, dans son corps, dans ses liens, dans ses convictions.

Ces dernières années, l'intérêt des milieux de soin pour les ressources religieuses et spirituelles s'est manifesté notamment dans la littérature biomédicale d'abord anglo-saxonne mais aussi française, dans des colloques....

Depuis une dizaine d'années, les ministères de la santé et de l'intérieur ont élaboré des textes visant à garantir de l'intérieur les droits du patient et par là même le droit au respect des convictions spirituelles, religieuses mais aussi bien sûr athées, agnostiques.

Les réserves étant la liberté des autres et le bon fonctionnement de l'hôpital.

Ainsi, si l'institution de l'hôpital se doit d'être laïque, le soin quant à lui ne peut être un temps et un espace d'interruption des croyances et des pratiques du patient citoyen libre dans ses options.

Dans le cadre d'une prise en charge globale du patient, l'hôpital public, laïc, s'est ouvert à toutes les dimensions de l'individu.

### **3<sup>ème</sup> remarque : les aumôneries hospitalières : la meilleure réponse à la présence des religions à l'hôpital du point de vue protestant**

L'univers hospitalier est complexe, mêlant les dimensions techniques avec celles de la communication et de l'interdisciplinarité. Dans ce contexte la présence des religions est un véritable défi.

Ce défi demande pour les religions de savoir s'insérer avec justesse dans la prise en charge globale du patient en assurant une pertinence d'action avec les équipes soignantes. Chaque catégorie professionnelle a sa responsabilité propre au service de la personne malade.

Ce défi nécessite aussi pour les « religieux » dans notre société actuelle de savoir s'insérer dans un collectif où les différents cultes portent ensemble un projet au service des patients et de la communauté hospitalière.

Enfin, ce défi implique un dialogue entre les religions et l'administration des Etablissements de santé. Leur intervention doit se faire entre autre dans le cadre du règlement intérieur de l'hôpital. Ainsi, la présence des religions dans des systèmes de santé non seulement complexes mais en mutation continue exige une formation professionnelle pour les « religieux ». La connaissance des textes religieux de référence n'est plus suffisante. Il faut y adjoindre la connaissance de la culture hospitalière, du fonctionnement du service public, des règles d'hygiène, des libertés publiques, des formations à l'écoute et à l'accompagnement ainsi qu'au questionnement éthique.

C'est pourquoi les protestants dans leur majorité pensent que la meilleure réponse à la présence des religions à l'hôpital est la constitution d'un service d'aumônerie pluriel composé de ministres des différents cultes. Un service intégré à l'hôpital.

L'Etat laïc permet l'existence de ces services d'aumônerie des établissements publics. Les protestants lui en sont particulièrement reconnaissants.

Ce défi de la présence des religions à l'hôpital est encore plus important au moment où les dangers des religions à l'hôpital sont évoqués. Un service d'aumônerie bien intégré à l'hôpital permet souvent de désamorcer des conflits.

A la suite de la charte des aumôneries du 5 septembre 2011, base solide pour un dialogue entre les différentes instances de la santé et les différentes religions, les protestants soutiennent une conception de la laïcité ouverte et vigilante qui se traduit dans les milieux de la santé par l'existence de services d'aumônerie pluriels et intégrés, ayant pour souci premier la personne en souffrance prise entre solitude et espoir.